



84240

Tél. : 04 90 09 83 79

Fax : 04 90 09 96 12

mairie@ansouis.fr

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

du lundi 29 juin 2026

Procès-Verbal

Etaient présents : Géraud de Sabran-Pontevès, Claudine Amourdedieu-Ollier, Denis Verkin, Martine Vaux, Mickaël Cavalier, Sylvain Lecomte, Elisabeth di Costanzo, Olivier Hackspiel, Emmanuel Deschamps, Léa Pellegrin.

Excusés : Juliet Schlunke (pouvoir à Denis Verkin), Christian Gros (pouvoir à Mickaël Cavalier), Laura Aldave de las Heras (pouvoir à Géraud de Sabran-Pontevès), Mathilde Théric.

Secrétaire : Léa Pellegrin.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

La séance est ouverte à 18h34

I. Désignation du secrétaire de séance

Au début de chaque séance, le conseil municipal nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Il est proposé de désigner Léa Pellegrin comme secrétaire de séance.

Décision : Approuvé à l'unanimité.

II. URBANISME : Autorisations d'occupation du sol

Monsieur le Maire donne lecture des autorisations d'urbanisme délivrées depuis la précédente réunion :

Nom	Adresse	Type	Description des travaux	Décision	Date
SOMMIER Vincent	555, Chemin du Praderet	Permis de construire	Pose de panneaux solaires photovoltaïques sur toiture	Accord	28/05/2026
ARGENTIN Guillaume	RD 135- Soulière	Permis de construire	Régularisation de 4 serres tunnel pour le maraîchage	Accord	29/04/2026
MOYA ROMERO Lazare	4135, Route de Cururon	Permis de construire modificatif	Transformation d'une partie de garage en habitation et régularisation d'un abri bois	Accord	02/06/2026
ARGENTIN Guillaume	RD 135 - Soulière	Permis d'aménager	Division foncière de la parcelle A.525 en vue de la vente d'une partie, sans intention de bâtir	Accord	29/04/2026
ROSSIGNOL Lucienne	16, Rue des Barricades	Permis de construire	Rénovation façades et toiture, agrandissement et création de fenêtres, création d'une piscine	Accord	07/05/2026

III. FINANCES : Modification de la tarification communale

Chaque année, la tarification communale réunissant les redevances et droits divers à percevoir par la ville doit être votée par le conseil. Il s'est prononcé, lors de sa séance de janvier 2026 sur les nouveaux tarifs. A ce jour, il y a lieu d'en compléter ou d'en modifier certains :

- Location du foyer rural et du foyer du 3ème âge :

Ajout d'un tarif pour location ponctuelle : 15 € la semaine,

Ajout d'un tarif pour la location au week-end pour les agents communaux : 125 €, 2 fois par an maximum.

- Occupation du domaine public :

Modification des droits de place pour rendre le marché forain plus attractif :

Réservé aux commerçants	Tarifs janvier 2026	Tarifs modifiés
Abonnement annuel par mètre linéaire	70,00 €	52,50 €
Abonnement mensuel par mètre linéaire	30,00 €	8,00 €
Occasionnels par mètre linéaire	10,00 €	2,00 €

Décision : Approuvé à l'unanimité.

IV. FINANCES : Participation annuelle au Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)

L'objectif de ce dispositif, en faveur des jeunes en difficulté, âgés de 18 à 25 ans, habitant le département, est de favoriser leur insertion sociale et professionnelle et, le cas échéant, leur apporter des secours temporaires de nature à faire face à des besoins urgents. 346 jeunes Vauclusiens ont bénéficié d'une aide financière en 2025.

Le financement du fonds est assuré majoritairement par le Département. Toutefois, les collectivités locales, les groupements et organismes de protection sociale peuvent également abonder le FAJ.

Le Conseil Départemental propose à la commune d'intervenir à hauteur d'une participation forfaitaire de 200 €.

Décision : Approuvé à l'unanimité.

V. FINANCES : Participation annuelle au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

Le dispositif du FSL est un outil du Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées qui vise à permettre à toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, d'accéder à un hébergement et un logement décent et indépendant ou de s'y maintenir.

Il met en place, sous certaines conditions, des aides financières pour le règlement des frais liés à l'accès à un nouveau logement, le règlement des dettes locatives ainsi que des factures d'eau, d'énergie ou de téléphone.

Il finance également des mesures d'accompagnement social lié au logement ou des actions spécifiques favorisant l'accès ou le maintien dans le logement ou la lutte contre la précarité énergétique. Ce fond est abondé par le Conseil Départemental, l'Etat, la CAF, la MSA, EDF, ENGIE, les bailleurs sociaux, les communes et les intercommunalités.

Le montant calculé de la participation pour la commune s'élève à 465,00 € pour l'année 2026.

Décision : Approuvé à l'unanimité.

VI. FINANCES : Droit à la formation des élus et fixation des crédits affectés

Le droit à la formation en lien avec leur mandat est reconnu au bénéfice des membres du conseil municipal qui ont droit à un congé formation de 24 jours au total pour la durée de leur mandat, quel que soit le nombre de mandats détenus et qui ont la qualité de salarié. Les frais de formation incluant les frais de déplacement, de séjour et d'enseignement donnent droit à remboursement, et constituent une dépense obligatoire de la commune dès lors que l'organisme dispensateur est agréé par le ministère des collectivités territoriales. Les pertes de revenu subies par l'élu du fait de l'exercice de son droit à la formation sont compensées par la commune dans la limite de 21 jours par élu pour la durée du mandat et d'une fois et demie la valeur horaire du salaire minimum de croissance par heure.

Il est proposé un montant prévisionnel des dépenses de formation des élus à hauteur de 2 % du montant total des indemnités de fonction qui peuvent être allouées aux membres du conseil municipal.

Décision : Approuvé à l'unanimité.

VII. FINANCES : Décision modificative n° 1

La décision modificative n°1 a pour objet les transferts de crédits entre opérations suivants :

Imputation	Ouvert	Réduit	Opérations
DI 21 21318 85	25 000 €		Logements communaux
DI 21 2152 88	20 000 €		Viabilisation Sarlin II
DI 21 2183 10008	5 000 €		Aménagement école
DI 23 2313 90		100 000 €	Halle de plein vent
DI 23 238 10003	50 000 €		Eglise Saint Martin

Décision : Approuvé à la l'unanimité.

VIII. ADMINISTRATION : Désignation d'un délégué pour l'Association Départementale des Comités Communaux des Feux de Forêt (ADCCFF)

Les statuts de l'ADCCFF précisent que c'est au Maire de représenter sa structure aux assemblées générales de l'association. Ces statuts précisent également que le conseil municipal a la possibilité de nommer, par délibération, des délégués. Ces délégués peuvent être soit des conseillers municipaux, soit des membres du CCFF (généralement leur responsable).

Il est proposé au conseil municipal de désigner Monsieur Mickaël Cavalier comme délégué de la commune auprès de l'ADCCFF.

Décision : Approuvé à l'unanimité.

IX. GESTION FORESTIERE : Renouveaulement de l'aménagement forestier

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le contenu du document d'aménagement de la forêt communale d'Ansouis pour la période 2027 – 2046, que l'Office National des Forêts (ONF) a élaboré en concertation avec les représentants de la mairie. Les grandes lignes de l'aménagement forestier sont :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- La définition des objectifs assignés à cette forêt,
- Le programme des actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

L'ONF proposera, chaque année, aux représentants de la commune, un programme de travaux et un programme de coupes conformes à cet aménagement. Les élus décideront alors de la programmation effective ou du report des travaux proposés, en fonction, notamment, des possibilités budgétaires de la commune.

Décision : Approuvé à l'unanimité.

X. GESTION FORESTIERE : Convention de mandat à l'Office National des Forêts (ONF) pour émettre les factures pour les ventes de bois

Le code forestier relatif au régime forestier et à la vente des coupes et des produits de coupe issus des forêts permet aux communes de signer une convention de mandat de facturation. La commune d'Ansouis est propriétaire de bois et forêts relevant du régime forestier et la commercialisation des coupes et produits de coupe issus de ces forêts est assurée par l'ONF.

Cependant, la commune demeure compétente pour décider des ventes et en fixer les conditions, mais il est nécessaire d'assurer l'émission des factures correspondantes dans des conditions sécurisées.

Il est proposé que la commune confie à l'ONF un mandat limité à la facturation, le recouvrement des recettes relève exclusivement du comptable public assignataire de la commune.

Décision : Approuvé à l'unanimité.

TOUR DE TABLE

Monsieur Sylvain Lecomte évoque le projet de Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui a été envoyé pour relecture à l'ensemble des élus et demande s'il est possible de programmer un exercice pour s'entraîner.

Monsieur Denis Verkin répond qu'un exercice devrait être organisé à l'automne. Il souligne qu'une des difficultés du PCS est la mobilisation de la population car la commune n'est pas autorisée à installer une sirène dans le village. La commune va se rapprocher des services de l'Etat pour voir comment alerter la population en cas de risque.

Monsieur Mickaël Cavalier évoque la possibilité d'utiliser les réseaux sociaux pour informer les résidents.

Monsieur Denis Verkin précise que les habitants en zone inondable sont d'ores et déjà identifiés. Il faut encore collecter les numéros de téléphone pour pouvoir les appeler directement.

Madame Léa Pellegrin a participé à l'opération « nettoignons le Sud » proposée par la Région. Une vingtaine de participants bénévoles ont collecté 200kg de déchets sur la commune.

Monsieur Emmanuel Deschamps regrette qu'il n'y ait pas de date sûre pour le début des travaux du pont du château, notamment pour les villageois et les commerçants pour lesquels les décisions administratives semblent un peu obscures.

Monsieur le Maire répond qu'il fait tout son possible pour que ce dossier avance rapidement. Il a saisi dernièrement le conseiller départemental Jean-François Lovisolo qui doit en rendre compte à la Présidente du conseil départemental. L'un des problèmes aujourd'hui, outre l'incertitude sur la propriété du pont (Département du Vaucluse ou propriétaires du château) est que l'expert qui a réalisé l'expertise du pont n'a pas d'agrément Monuments Historiques. Une demande de nomination d'un nouvel expert, agréé Monuments Historiques, a été sollicitée par référé administratif. La réponse devrait être rapide.

La réunion qui était prévue le 02 juillet a été reportée.

Monsieur Denis Verkin fait le point sur divers dossiers :

Nouveau plan vigipirate et adaptation pour l'été-automne 2026 (Information préfecture du Vaucluse)

Le nouveau plan VIGIPIRATE a ainsi été approuvé par le Premier Ministre et est entré en vigueur le 22 juin 2026. Parmi les évolutions, le plan instaure une nouvelle appellation des stades d'alertes, tout en conservant le grand principe d'identification de 3 trois niveaux d'alerte, à savoir :

- Le stade « vigilance », qui correspond au niveau d'alerte initial ;
- Le stade « vigilance renforcée », qui correspond au niveau d'alerte intermédiaire ;
- Le stade « alerte attentat », qui correspond au niveau d'alerte le plus élevé.

Pendant la période, été-automne « vigilance renforcée ».

Circulation chemin de Brinde

Une consultation des riverains a été lancée afin d'avoir un avis sur l'opportunité de mettre ce chemin en sens unique et si oui dans quel sens. Ceci pour la durée de la fermeture du passage sous le pont.

Dépôts sauvages

De nombreux dépôts sauvages se font à proximité des points d'apport volontaires, et en dehors de ces endroits réservés. Nous allons rechercher plus activement les auteurs de ces dépôts afin de les verbaliser.

Énergie

Des travaux urgents ont été réalisés, le 7 mai (fouilles pour recherche de panne) par un sous-traitant d'ENEDIS pour recherche de panne sur une alimentation Haute Tension type A (entre 1 000 et 50 000 volts), route de liaison entre les services techniques et le parking du Coignet.

Fuite d'eau

Intervention pour réparation d'une fuite d'eau importante chemin du Praderet le 7 mai.

Fonctionnement WC public

Des dysfonctionnements importants surviennent, ils sont liés à une panne d'une électrovanne et surtout à des dépôts de calcaire qui viennent bloquer le mécanisme de nettoyage automatique. Une solution est en cours de recherche, en attendant une surveillance renforcée est mise en place par les agents du service technique

Borne de recharge électrique

Cette borne a été vandalisée lors du week-end end de l'ascension.

Pigeons

Des nuisances liées à une présence importante de pigeons nous ont été signalées rue basse.

Renseignements pris, le locataire d'un appartement avait transformé sa terrasse en pigeonnier apportant gîte et couvert aux pigeons.

Le locataire parti le propriétaire a nettoyé cette terrasse ce qui devrait supprimer la nuisance.

Il s'avère que la colonie de pigeons reste dans l'environnement proche où elle trouve sur les toits de maisons inoccupées des abris.

Renseignements pris auprès de la LPO et des services techniques des communes environnantes aucune solution simple et efficace n'est proposée pour résoudre ce problème.

Deuxième rencontre du « club villages d'avenir 84 »

Réunion de le 5 mai à Caromb accueillis par Mme Valérie MICHELIER Maire

Organisé par M. le préfet du Vaucluse Thierry SUQUET

En présence des sous-préfets de Apt et de Carpentras

Animé par Marguerite MENDUNI chef de projet

22 commune labellisées, 36 835 habitants concernés.

Sous-préfecture d'Apt : Ansois Cabrières -d'Aigues, Viens Cabrières d'Avignon

Sous-préfecture d'Avignon : Fontaine de Vaucluse

Sous-préfecture de Carpentras : Beaumont du Ventoux, Bédouin, Caromb, Crillon le brave, Le Barroux, Saint Christol, Saint Didier Vacqueras, Venasque, Villes sur Auzon, CCAOP (Violès, Uchaux, Travaillan, et Lagarde Paréol).

La pérennisation du dispositif au-delà de 2026 est à confirmer par le gouvernement

L'objectif de la démarche est d'apporter une aide d'ingénierie aux petites communes pour l'élaboration de leurs projets, une aide dans la recherche de financement et une aide financière.

4 Projets ont été présentés :

Caromb rénovation de l'école primaire et confortement du barrage du patis

Venasque refonte de la signalétique des parkings et du déplacement dans la ville

Barroux bâtiments communaux rénovation du chauffage, isolation, mise aux normes PMR, désimperméabilisation de surfaces.

Cabrières d'Aigues requalification de la place du 8 mai 1945.

Prochaines rencontres

COP départementale automne 2026

Conférence des financeurs 19 novembre Préfecture d'Avignon

COPIL villages d'avenir début décembre

Rencontre Projet « Plus fraîche ma ville »

Marseille les 28 et 29 avril

Rencontres axées sur la mise en œuvre concrète des projets aussi bien sur les aspects techniques que sur les aspects administratifs.

Rencontres adaptées aux grandes villes possédant des moyens d'ingénierie interne, ce qu'apporte les villages d'avenir pour les petites communes.

Le couplage pour un projet des démarches villages d'avenir et plus fraîche ma ville est possible.

Syndicat d'énergie Vauclusien SEV

Réunion du comité syndical le 5 mai à Mallemort du Comtat, installation de l'exécutif.

141 communes sont adhérentes à ce syndicat sur les 151 communes du Vaucluse.

86 délégués sont présents à ce comité.

Sont élus ;

Président ; Max RASPAIL Maire de Blauvac

Vice-président

APT Cavaillon : Lucien AUBERT Maire de Joucas

Avignon : Lionel GOMEZ Adjoint commune du Thor

Bollène Orange : Christophe REGNIER-DUVAL Maire de Caderousse

Cadenet Pertuis : Jean-François LOVISOLO Maire de la Tour d'Aigues

Carpentras : André AIELLO Maire de Saint-Hippolyte

Vaison Ventoux enclave des papes : Jean-Pierre LARGUIER Maire de Sablé

Toulourenc Ventoux : Frédéric TENON Maire de Malaussène

Trois commissions sont mises en place (1 Président de commission et 5 participants)

Suivi des travaux

Éclairage public

Bornes de recharge et énergie renouvelable

Réunion syndicale le 15 juin à Vedène

Webinaire « Eteindre l'éclairage public en cœur de nuit »

<https://www.trameverteetbleue.fr/documentation/references-bibliographiques/webinaire-eteindre-leclairage-public-en-coeur-de-nuit>

De nombreuses communes éteignent leur éclairage public en cœur de nuit : on estime que plus d'un tiers des communes françaises ont franchi le pas (données 2024). L'OFB a organisé un webinaire sur le sujet le 29 avril 2026.

Objectif : *apporter des éléments concrets, des arguments clés et des conseils pour dépasser les idées reçues et accompagner le passage à l'action.*

Contenu : *apports de connaissances et des témoignages pour accompagner dans les meilleures conditions une démarche d'extinction en cœur de nuit s'inscrivant dans une stratégie de sobriété lumineuse, au bénéfice de tout le monde :*

- **Chloé Beaudet**, chercheuse à l'INRAE, a présenté les résultats de sa thèse, première étude nationale menée en France montrant que les politiques d'extinction n'entraînent pas d'augmentation générale des faits de délinquance,
- **Gilles Dudouit**, Adjoint au Maire de Saint-Vallier-de-Thiery (Alpes-Maritimes), Délégué à la transition énergétique et au sport,
- **Jean Lepaulmier**, Conseiller municipal de Bayeux (Calvados), Délégué à la police municipale, à la sécurité et à la sûreté et Vice-Président du Syndicat départemental d'énergie du Calvados
- **Nicolas Rouxel**, Directeur général des services techniques de la ville de Bayeux et Bailleurs Intercom.

28 % des vertébrés et 64% des invertébrés vivent partiellement ou exclusivement la nuit.
Un lampadaire peut entraîner la mort de 150 insectes 12 millions de lampadaires installés.

Congrès des « Plus beaux villages de France » des 5 et 6 juin

Les communes représentées ont élu un nouveau président GILBERT Jacques Maire de Charroux (Allier), le bureau ainsi que les membres des commissions (Développement et partenariats, Commission Qualité et labélisation, Commission Notoriété et communication) ont été désignés

4 nouveaux villages ont été labellisés (Colmars (Alpes-de-Haute-Provence), Mont-Dauphin (Hautes-Alpes), Hierges (Ardennes), Chambon-sur-Voueize (Creuse), portant à 184 le nombre de villages composants le réseau

Rencontre des communes sur le thème du « territoire engagé », Montfavet le 10 juin

Cette rencontre organisée par le Préfet du Vaucluse a permis aux services d'état de présenter leurs activités ainsi que les services destinés à faciliter la vie des communes

Fermeture du réseau cuivre

Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Il nécessite des réparations plus fréquentes, et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien. Orange, qui est le propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc décidé de sa fermeture. La fermeture du réseau cuivre ne signifie pas la fin des services de téléphonie fixe. L'accès à l'internet et au téléphone sera désormais assuré par un réseau plus moderne et performant, la fibre optique.

L'arrêt des services du réseau cuivre est prévu dans notre commune, interviendra au plus tard le **31 janvier 2028** sous réserve du respect des critères de fermeture fixés par l'Arcep.

Vidéoprotection

Le renouvellement de l'autorisation doit être réalisé avant septembre 2026.

La demande de renouvellement a été déposée le 14 juin pour un passage en commission le 29 juin.

Comité de suivi du service ADS (Aménagement et Droit du Sol) du 23 juin COTELUB

Le service ADS est le service de COTELUB en appui des communes, au travers d'une convention, dans l'instruction des permis de construire.

Ce service apporte un appui technique et juridique aux 1 200 dossiers annuels qui lui sont soumis par les communes adhérentes.

5 instructeurs composent ce pôle, chaque commune possède un instructeur référent.

Trois niveaux de services sont disponibles :

Niveau 1 : Etude des dossiers sans recherche des pièces complémentaires

Niveau 2 : Etude des dossiers avec recherche des pièces complémentaires

Niveau 3 : Niveau 2 plus réception du public.

Ansouis a opté pour le niveau 1.

Tarifification :

Une partie fixe 4.50 € par dossier traité

Sujets à venir :

La commune doit se prononcer avant le 30/6/2027 sur le transfert de la compétence PLU.

Les communes doivent faire une analyse de leur PLU avec la loi ZAN, accompagnement possible.

Mise à jour des cartes communales des feux de forêt avec les cartes des pompiers.

Webinaire « Moustique tigre »

Présentation du 23 juin par EID Méditerranée (Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral méditerranéen) et l'ARS.

Arrivée en 2004, une commune colonisée : Menton (06) Colonisation de « l'ensemble » du territoire en moins de 20 ans
Région PACA : première région touchée en France hexagonale

Les larves vivent dans des petites collections d'eau

Développement larvaire en 8 jours durant l'été

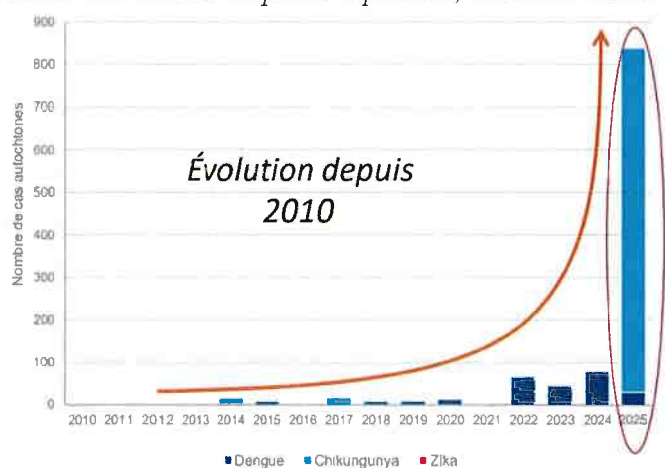
Activité diurne avec pic crépusculaire

Dispersion sur un rayon de 150m

Environ 300 œufs au cours de sa vie

Aucun prédateur spécifique connu.

Vecteur de maladies en pleine expansion, avec des souches autochtones.



Les ressources utiles :

Vidéo du cycle de vie du moustique de l'EID Méditerranée (voir en particulier le stade larve) : <https://www.youtube.com/watch?v=gCSOIaQwIsU>

Parc Coignet

Les travaux de réalisation du cheminement piéton et la reprise du bitume endommagé ont été réalisés.

La réception du chantier interviendra sous peu.

Madame Martine Vaux a assisté, avec Monsieur le Maire aux conseils communautaires du 28 avril à Grambois, du 27 mai à Cabrières d'Aigues, du 25 juin à la Motte d'Aigues.

Avec Monsieur Denis Verkin, elle a participé à deux réunions du Syndicat Durance Luberon (SIVOM).

Le 13 mai, Aurélien Auclair, Maire de Pertuis a été élu Président du SIVOM. Ont aussi été élus 11 Vice-Présidents.

Le syndicat gère 4,7 millions de m³ d'eau potable par an distribués par 717Km de canalisation et 27 000 points de distribution. Il gère 2 millions de m³ d'eaux usées, collectés par 229 Km de canalisation, traités par 25 stations d'épuration et 6 200 installations d'assainissement non collectif.

Le 22 juin pour l'approbation du règlement intérieur, la composition et la désignation des membres du comité d'exploitation, de la commission consultative des services publics, de la commission locale de l'eau de la Durance au comité national d'actions sociales, ainsi que l'approbation du résultat définitif de 2025 des comptes financiers eau, assainissement et SPANC.

Elle a aussi répondu à l'invitation au lancement de la saison touristique à l'étang de la bonde le 19 juin.

Le Président de COTELUB, Jean-François Lovisolo et le vice-président en charge de l'office de tourisme, Jean-Marc Brebant ont présenté l'équipe de Sud Luberon Tourisme et le nouveau magazine de l'été.

Monsieur Sylvain Lecomte fait le point sur :

Parc Naturel Régional du Luberon

Election des délégués le 19 mai 2026. Formation des commissions le 30 juin 2026. Distribution de la charte « de la ferme à la cantine » la semaine prochaine. Validation par vote de cette charte lors d'un prochain conseil municipal. Travail avec la cuisinière sur l'approvisionnement de la cantine pour septembre.

Placement du composteur Cotelub près du service technique.

Nettoyage de l'espace par les services municipaux. Condition fixée par le maire : démantèlement si au bout de 2 semaines si les habitants ne respectent pas les règles d'utilisation.

Rétablissement de l'irrigation du verger

Réparation de l'irrigation du parc du Coignet.

Commission communication

Trois priorités : proximité, mesure et dialogue. Revue du format de l'Ansousien. Proposition d'ouverture de la fonction signalement de l'application Panneau Pocket. Mise en place d'un pilote pour tester l'organisation du support.

Frelon à pattes jaunes / frelons asiatiques

18 pièges ont été distribués à 14 personnes mais il n'y a plus d'animateur. Organisation d'une réunion avec les possesseurs de pièges et ramener les pièges non utilisés ou utilisés hors de la commune. Proposition de facturer ceux qui manquent. Mettre en place une animation en l'absence de Monsieur Didier Bouard (ex animateur).

Monsieur Mickaël Cavalier a été élu au bureau syndical du Parc naturel régional du Luberon.

Il a participé au comité de pilotage du Programme alimentaire territorial à Lauris. La cantine d'Ansouis devrait réintégrer le réseau « De ta ferme à la cantine ».

Il a participé à l'installation du syndicat mixte forestier au Thor.

Il a représenté la commune à la Journée nationale des sapeurs-pompiers à la Tour d'aigues

Monsieur Mickaël Cavalier a fait pâturer les brebis sur le parc paysager du Coignet, afin de réaliser une activité pour les enfants de l'école et a ensuite broyé le parc paysager, afin d'éviter une végétation pour la saison estivale et éviter tout départ d'incendie.

Il a ensuite représenté la commune à la passation de commandement du centre de secours de La Bastide-des-Jourdans, entre le capitaine Vachier-Moulin et l'adjudante-chef Toledo.

Il a réalisé, avec Monsieur Emmanuel Deschamps, dix panneaux de signalétique pour le village, pour recenser les parkings et le récapitulatif des commerces, dans le cadre de la fermeture du pont.

Il a assisté à la mise en route de la garde forestière régionale, pour la saison estivale dans le Luberon, afin de sensibiliser le public au danger des feux de forêt.

Messieurs Mickaël Cavalier et Sylvain Lecomte, mettent en place une nouvelle méthode de travail avec Madame Aurélie Ortega, agent municipale en charge de la communication et des nouveaux process de communication municipale.

Madame Claudine Amourdedieu-Ollier a participé au conseil d'école avec Madame Martine Vaux et Monsieur Christian Gros.

Cette année 7 petits entrent en maternelle. Au total, l'école va accueillir 85 enfants (à 75 enfants, on ferme une classe).

La fête de l'école a rapporté 900€, soit 225 € par classe

Comme tous les ans, Monsieur le Maire a offert des dictionnaires aux enfants qui partent au collège.

S'est posé, cette année un problème avec l'école de musique dont l'intervenant a été absent un tiers de l'année.

Puis, elle évoque les sorties scolaires, le ramassage des déchets avec les élèves dans le cadre de l'opération « Nettoyons le Sud ».

Madame Elisabeth di Costanzo, qui part à la retraite, sera remplacée par Madame Charlotte Millet au poste de Directrice de l'école à la prochaine rentrée. Elle remercie la mairie pour le matériel informatique qui a été commandé par la mairie pour sa rentrée.

Un projet de climatisation des classes est à l'étude pour l'année prochaine.

Monsieur Franck Tourniaire demande l'installation d'une grille dans la salle du conseil le 14 juillet pour y présenter les créations des enfants réalisées avec l'association Art d'Ansouis.

Elle annonce ensuite que l'ansouisien Nicolas Breuillard va participer, cette année au tour de France avec l'équipe TOTAL ENERGIE.

***Madame Elisabeth di Costanzo** demande la remise place des plans d'évacuation dans l'école.*

Monsieur Denis Verkin répond que c'est prévu dans le cadre de l'opération de contrôle des extincteurs le 16 juillet. A cette occasion, les alarmes incendie de l'école et de la mairie seront vérifiées.

La séance est levée à 20h15

*Géraud de Sabran-Pontevès
Maire d'Ansouis*

*Léa Pellegrin
Conseillère municipale
Secrétaire de séance*



